



Ville de Durbuy

Basse Cour 13
B-6940 Barvaux s/O.
086/21.98.11 Fax : 086/21.98.38
www.durbuy.be

ETABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT ATTESTATION DE SECURITE INCENDIE

Je soussigné Philippe Bontemps, Bourgmestre de la ville de Durbuy, déclare que l'établissement d'hébergement touristique dénommé « GREEN ESCAPE », Grande Enneille 11 à 6940 Grandhan, exploité par _____, d'une capacité de 9 personnes, répond aux normes de sécurité fixées par le code wallon du tourisme.

En conséquences, je délivre pour ce gîte une attestation de sécurité incendie valable 5 ans.

La présente attestation est délivrée en suite au rapport établi le 21/02/2021 par le Capitaine Alain PERIN – BZP Luxembourg sous les références Pr18-01374-02-R-AP-20210221.

DURBUY, le 8 mars 2021.

Le Bourgmestre,

Philippe BONTEMPS

VOIE DE RECOURS

Les obligations imposées par la présente attestation ainsi que le refus de délivrer une attestation peuvent faire l'objet d'un recours motivé.

Ce recours n'est pas suspensif, sauf s'il est introduit à l'encontre d'une décision de renouvellement de l'attestation, tel que précisé à l'article 84 du décret.

Il est adressé, dans les 30 jours de la présente, par lettre recommandée à la poste, et accompagné d'une copie de la demande, du rapport du BZP et de la présente à l'adresse suivante :

Monsieur le Ministre du tourisme
Commissariat Général du Tourisme
Avenue Bovesse 74
5100 JAMBES